

Souveraineté numérique en France : l'urgence de la reconquête

Le concept de guerre économique systémique correspond bien hélas à la situation que nous sommes en train de vivre à travers la crise du Covid-19.

Les éléments que l'intelligence économique française met en avant depuis vingt ans nous éclatent au visage. L'indépendance économique d'un pays, qui n'a rien à voir avec le nationalisme, appartenait aux fondamentaux portés sur ses fonds baptismaux. En 2020 nous mesurons tout ce que signifie dépendre de la Chine pour acquérir masques et appareils médicaux.

En matière de souveraineté, la France est en état d'urgence, dont un aspect essentiel est le sujet de la souveraineté numérique qui a été souligné, entre autre, lors de deux évènements :

1- Les 18 et 19 juin 2014 un colloque « Des pistes pour une gouvernance européenne de l'Internet » avec Forum Atena et EuroInC en partenariat avec les écoles ECE et ESME Sudria.

<https://www.forumatena.org/quelle-gouvernance-pour-quel-internet>

2- Le 27 juin 2017 une Journée Souveraineté numérique à « Sciences Po ».

<https://www.forumatena.org/conference-souverainete-numerique>

Cette journée a fait l'objet d'un article dans la lettre de Forum Atena de juin Juillet 2017.

<https://www.forumatena.org/newsletter-n-101-juin-2017/souverainete>

Quelles doivent être les implications des décideurs politiques et économiques face à la souveraineté numérique ? Quelles mesures prendre pour protéger les données des citoyens et des entreprises ? Comment réussir une cyber sécurité souveraine ? Quels enseignements supérieurs et quelles formations spécialisés et généralistes au service de ces ambitions ? Au regard de ces questions, toujours actuelles, il était écrit, à l'époque :

« La souveraineté de l'homme, la souveraineté de l'entreprise, la souveraineté de l'Etat sont mises à l'épreuve par les possibilités du numérique. Comment le citoyen, peut-il rester souverain de sa propre vie quand à partir des données qu'il laisse sur internet, il est tracé, surveillé, influencé, positivement certes mais aussi négativement ? Comment l'entreprise peut-elle être souveraine dans sa stratégie quand elle ne peut pour survivre se passer d'un système d'information et que par définition ce système d'information est vulnérable ? Quel sens peut encore avoir la souveraineté de l'Etat ?

La souveraineté est le droit d'exercer une autorité législative, judiciaire et administrative sur une nation ou un peuple. La Monarchie de droit divin, puis la République ont légitimé cette souveraineté. Internet, le Big data, les interconnexions, et les algorithmes complètent la libre circulation des personnes et des biens par les échanges virtuels au sein de la société de l'information et de la connaissance. Le monde contemporain entre dans le règne de la donnée à l'ère de la multitude. A l'ère de l'internet, des objets connectés, de l'intelligence artificielle et de la « blockchain », il est grand temps que la France se dote d'une véritable et ambitieuse politique de souveraineté numérique. Aujourd'hui le destin d'un pays dépend de sa capacité numérique. »

Aujourd'hui, l'ancien monde est balayé par la révolution numérique. La France a-t-elle les moyens de retrouver une souveraineté dans l'espace numérique ?

Thierry Breton, ex-PDG d'Atos et nouveau commissaire européen en charge de ces dossiers, y croit. *"La France, comme beaucoup d'autres pays, dispose des moyens de s'approprier cet espace. Une telle démarche relève de sa responsabilité. C'est un élément de la souveraineté"*, a-t-il estimé lors d'une audition au Sénat à ce sujet.

[Lire un article plus détaillé](#)

Christophe Dubois-Damien
Président du Comité Economie d'IESF